Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260327-2026_03_12B-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
**COMMUNE DE KERLOUAN**

**D N°12**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-six,**
Le vingt-sept mars à dix-sept heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la Présidence de Monsieur Gérard MITCHOVITCH, maire

Etaient présents : tous les conseillers en exercice
Etait excusé : Daniel CROLAIS qui a donné procuration à Bruno MASSEZ
Madame Anne BERTIN a été élu secrétaire de séance.

| Date de Convocation | Date d'Affichage | Nombre de Conseillers | | |
|---|---|---|---|---|
| | | En exercice | Présents | Votants |
| 23.03.2026 | 31.03.2026 | 19 | 18 | 19 |

## ELECTION DU REPRESENTANT « ELU » au COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Monsieur Le Maire rappelle que chaque collectivité adhérente au Comité National d'Action Sociale est représentée par un délégué élu et un délégué agent.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la nomination au scrutin public (accepté à l'unanimité).

Est ainsi élu : Gérard LOAËC.

***Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte l'ensemble des dispositions décrites ci-dessus.***

La nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le Maire.

**Le Maire**
**Gérard MITCHOVITCH**

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212900914-20260327-2026_03_12B-DE